



Demission - Préavis - Arrêt maladie - Assedics

Par **stephlegavox**, le **29/01/2010** à **14:10**

Bonjour,

Je vous expose ma situation, j'espère que vous allez pouvoir m'aider dans ma décision. L'histoire est longue et compliquée, je vais donc faire court

J'ai posé ma démission. J'ai contesté une décision de ma boîte, réduisant mon préavis de 16 jours. 3 semaines auparavant j'avais demandé cette négociation à mes supérieurs pour pouvoir intégrer un autre poste en CDD, très rapidement. Je précise que j'ai demandé ma démission pour raisons médicales. Durant les discussions avec mes supérieurs, on m'a balladé entre un oui et un non, je ne savais pas sur quel pied danser. Du coup, j'ai intégré ma formation pour l'autre boîte. Mais mon ancienne boîte a appelé mon nouvel employeur et m'ont forcé à revenir invoquant le préavis de 1 mois que je devais effectuer.

Je reviens donc. Et le soir même je reçois, leur décision par voie d'email de consentir à réduire mon préavis d'autant de jour de congés payés. Mais c'était trop tard. Devant leur refus ou leur accord tardif, l'autre boîte a mis fin à ma période d'essai sur le champs (double emploi) et je suis démissionnaire donc pas possibilité de toucher les assedics. Donc j'ai refusé en leur disant que j'allais faire le préavis, et partir contractuellement après avoir effectué mon mois. Et qu'il était hors de question qu'il me sucrant mes congés payés à la fin de mon contrat. Toute cette histoire m'a vraiment affecté moralement, et mon médecin m'a arrêté pendant 15 jours.

Aujourd'hui je reçois une lettre, disant que pour eux, il reste sur leur position de solder mes congés payés et je suis maintenant détaché de tout engagement sauf que....

Je le répète : non seulement je n'ai pas de vrai salaire pour le mois de janvier, en plus on me sucre mes congés payés, et pour clore le tout je suis démissionnaire donc sans assedic au bout.

Alors que je voulais partir sans faire d'histoire. Mettre quelqu'un au chômage sans assedic, je trouve ça vraiment hallucinant.

C'est super injuste. D'autant que cette société travaille dans le "social" et l'humain.

Que dois-je faire à votre avis? Merci pour vos réponses.